



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

scieries

Question écrite n° 27802

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'implantation dans la région Lorraine d'un grand groupe industriel allemand. L'industriel Pollmeier a acheté un terrain à Nomexy pour y installer d'ici à 2010 la plus grosse scierie de France spécialisée dans le hêtre. Le groupe interprofessionnel de promotion de l'économie du bois en Lorraine, qui chapeaute les 25 scieries de feuillus de la région et regroupe 247 salariés, s'inquiète de cette annonce. Le conseil régional de Lorraine refuse d'ailleurs de soutenir ce projet. En effet, ce projet peut porter atteinte à la viabilité des entreprises de scierie de la région. Si cette implantation générera la création de 180 emplois, elle risque également d'en causer la perte de 250. Se pose, par ailleurs, un problème d'approvisionnement car ce projet mobilise plus que toute la matière actuellement disponible dans la région. Les scieries lorraines se verront donc privées de leur ressource (ne pouvant concurrencer le grand industriel dans la hausse des prix du bois). Le rayon d'approvisionnement sera alors augmenté et entraînera un impact négatif pour l'environnement, notamment par l'accroissement du nombre de camions sur les routes. Il lui demande quelles sont les garanties qu'il compte offrir pour la survie des scieries lorraines.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a pris connaissance avec intérêt de la question relative à l'installation par le groupe Pollmeier d'une très importante scierie de hêtre en Lorraine. Le hêtre, qui possède des qualités technologiques incontestables et dont la France est le premier producteur au plan européen, souffre aujourd'hui d'un déficit de valorisation, avec une baisse continue de la production de sciages engagée dès le début des années 90. Il devient prioritaire d'inverser la tendance de façon à valoriser l'investissement de long terme réalisé notamment en forêts publiques et à favoriser la dynamisation de la sylviculture rendue nécessaire par le changement climatique et le retour de plus en plus fréquent d'événements climatiques exceptionnels. La taille du projet Pollmeier dépasse de très loin ce qu'il est courant de voir en France en matière de scieries de feuillus. Par conséquent, les modalités d'approvisionnement d'une telle installation exigent un examen approfondi en ce qui concerne les capacités de production forestière, les distances de transport ainsi que les conditions d'une contractualisation avec l'Office national des forêts (ONF). Une telle implantation doit permettre de dynamiser la mobilisation du hêtre dans le nord-est de la France, sans pour autant remettre en cause l'approvisionnement des scieries existantes. Il est très vraisemblable que la ressource nécessaire existe, mais que des actions adaptées doivent être conduites pour la mobiliser de façon effective. Les services de la direction générale de l'ONF et de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF) de Lorraine travaillent sur cet aspect. De même, concernant les conditions d'approvisionnement, l'ONF offrira des conditions équitables et répondant aux besoins des entreprises. La démarche de contractualisation avec les scieries lorraines et alsaciennes de hêtre est déjà bien engagée et une attention particulière sera portée aux entreprises ayant des projets d'investissement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27802

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6287

Réponse publiée le : 2 septembre 2008, page 7529